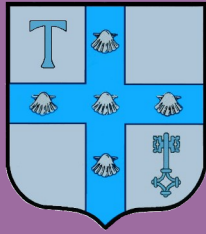


COMMUNE DE PERON



LE PETIT

PÉRONNAIS

N° 93

Janvier-Février-Mars 2020



Le Carnet communal

Naissances

- Leïna CLAIRO BOCTOR, le 04 janvier 2020
- Coralie BONNAY, le 14 janvier 2020
- Inna HUMBERT, le 19 janvier 2020
- Maëlia RUER, le 26 janvier 2020



Décès

- BOUVIER Claude, le 29 décembre 2019

ELECTIONS MUNICIPALES

Aucune liste ne s'étant présentée, les élections municipales des 15 et 22 mars n'auront pas lieu.

Pour toutes vos démarches administratives (Etat-Civil, Elections, Permis de conduire, Urbanisme ...) vous pouvez consulter et télécharger les documents sur le site www.service-public.fr

Pour une meilleure organisation des services administratifs, nous vous prions d'adresser dorénavant vos courriels aux adresses suivantes :

Urbanisme, Associations : accueil@mairieperon.fr

Etat-civil, Cimetière, Voirie : etatscivil@mairieperon.fr

Comptabilité : comptabilite@mairieperon.fr

Secrétariat C.C.A.S : finance@mairieperon.fr

Gestion et facturation du restaurant scolaire : cantine@mairieperon.fr

Pour toutes autres demandes : administrationgenerale@mairieperon.fr

REMERCIEMENTS DE LA COMMISSION COMMUNICATION

Lors de ces 6 dernières années, la Commission Communication a eu le plaisir de publier 23 Petits Péronnais. Ce journal est indispensable pour faire connaître la vie de notre village au travers des actions et diverses réunions de la mairie et de son Conseil Municipal, des associations, des artisans et bien d'autres informations et événements utiles pour tous. Il est la mémoire de la commune.

Les membres de la Commission Communication remercient tous ceux qui ont permis de faire vivre ce journal mais aussi tous les habitants de la commune pour leur intérêt à le découvrir et le lire.

Nos excuses pour toutes les personnes qui ne l'ont pas reçu en raison de difficultés à atteindre leurs boîtes aux lettres ou par oubli. Si cela arrive, n'hésitez pas à venir le chercher en mairie.

Nous savons tous très bien que ces fameux vœux que nous nous souhaitons chaque début d'année ne sont pas forcément couronnés de succès et que certains d'entre nous seront, malheureusement, touchés par la maladie, la solitude ou encore le chômage, pour information, nous avons encore 92 chômeurs recensés en fin d'année, soit 10% de moins que l'année passée.

C'est mieux que le score national mais c'est encore trop !

Nous savons tous très bien que ces fameux crétins dont je vous parlais dans le dernier Petit Péronnais ne fréquenteront toujours pas les fées de l'intelligence et de la modération et que les ordures ménagères ne retrouveront pas, toutes seules, le chemin des containers dédiés à cet effet.

Ce dernier point étant étroitement lié au précédent.

Le Conseil Municipal se joignant à moi, nous nous contenterons donc de vous souhaiter la meilleure année possible !

Avec toutefois une pensée très forte et très personnelle pour tous ceux touchés par la maladie et pour toutes celles et ceux qui nous quittent également dans leur tête, partis naviguer sur des mers inconnues.

Sur ce point je me suis honteusement plagié par rapport à l'année passée, je m'en excuse auprès de ceux qui s'en rappellent et conseille fortement aux autres de s'inscrire au futur centre la mémoire de Greny qui, cahin-caha, continue son bonhomme de chemin.

Une année où le respect, la tolérance, le bien vivre ensemble, deviennent ou plutôt, redeviennent la norme.

Une année où, par exemple, les enfants que nous croisons dans la rue disent bonjour et apprennent à leurs parents à faire de même.

Une année où les voisins s'invitent à prendre un verre plutôt que la porte.

Une année où il n'y a que les poissons qui se méfient des apparences.

Une année peut-être utopique mais, il me semble que, dans mes jeunes années, ce qui n'est quand même pas si éloigné, ce temps-là existait encore !

Pour revenir sur cette année écoulée, certains hommes politiques, un brin cynique, et certainement en recherche de nouveau mandat, affirment, qu'il faut mieux bien finir son mandat que bien le commencer !

Cette rhétorique, je ne peux pas l'appliquer pour cette année passée tant elle fut mi-figue, mi-raisin, avec, sans ordre d'importance :

L'extension de l'école maternelle, que nous devons terminer en septembre 2019, ne sera réceptionné que début mars, soit un retard de plus de 6 mois par rapport au planning initial.

Il est certain que Bernard Lévrier, Pascal Guillot, surveillant de chantier, Ludo et moi-même avons passé plus de temps sur ce chantier que certaines entreprises.

La faute nous est peut-être redevable mais elle est aussi due à des marchés publics trop compliqués qui fait que trop peu d'entreprises répondent et savent qu'une fois installées dans le fromage elles le grignotent totalement, mais à leur rythme, sans qu'aucune autre souris ne viennent les gêner trop occupées dans un autre fromage.

Seule bonne nouvelle, avec un sous-sol partiel non prévu au départ et le terrassement de la future voirie, prévue en 2ème tranche, nous sommes encore légèrement en dessous des prix de l'appel d'offre, actualisation des prix comprise.

L'aménagement de la rue du Branlant et du chemin de Brandou, commencé en début d'automne 2018 pour être livré en février 2019 a été réceptionné en septembre dernier. Maintenant que nos 2 duettistes, Enedis et Orange, les rois du retard dans les branchements, monopole oblige, ont raccordé une villa en cours de construction, nous allons pouvoir terminer les travaux avec le grenailage des enrobés au carrefour des 2 chemins et l'aménagement des espaces verts que nous avons préféré confier aux services municipaux plutôt que les laisser à l'entreprise titulaire des travaux tant nous sommes enchantés de ses prestations !

Et comme de mauvaise habitude, après qu'un aménagement de voirie soit terminé nous avons déjà une demande pour un raccordement gaz alors qu'en préalable au chantier nous avons invité les riverains à une réunion publique pour leur demander, entre-autre, d'être attentif à ces demandes de branchement et de profiter des travaux pour les réaliser.

Le Centre de Loisirs n'est toujours pas terminé pour seulement quelques brouillilles qui fait que nous retenons depuis plus de 18 mois une fin de paiement à Dynacité de près de 700 000 Euros sans que cela ne semble émouvoir ce vénérable bailleur social.

Dans le cadre des incivilités le panneau d'information implanté fin d'année 2018 a, par 2 fois, été caillassé. Coût de la remise en état : plus de 7 000 €.

Ce n'est que l'arbre qui cache la forêt car si je devais faire la liste des dégradations sur la commune on pourrait y passer la soirée, ce qui ne semble pas très important puisque plus personne n'ose dire ce qu'il a vu de peur de représailles comme lors d'un récent anniversaire dans cette même salle.

Nous n'avons pas vu d'écoliers péronnais chanter la Marseillaise lors du 11 novembre contrairement à ce que j'espérai l'année passée et contrairement à d'autres communes voisines.

La police pluri-communale péclote.

Un agent est toujours en arrêt longue maladie, un autre nous a quitté en mai et sa remplaçante, Astrid, n'a pas le droit d'être sur le terrain du fait de son état.

Parce que patrouiller seule peut être risqué mais aussi parce qu'il n'y a pas de vêtements adaptés à son état de grossesse dans la police municipale.

Le mouvement hashtag Me Too a encore pas mal de travail devant lui.

Pour le plaisir, je ne résiste pas à vous donner encore un petit détail du fonctionnement discutable de nos belles institutions : la police municipale, en tenue et voiture officielle, n'a pas le droit de circuler hors d'un territoire couvert par une police municipale et n'a donc pas le droit de se rendre à la gendarmerie de Thoiry, puisqu'elle traverse Saint Jean de Gonville qui n'est pas couvert par une police municipale.

J'ai donc 2 propositions pour annuler cette aberration :

Soit, Monsieur le Sous-préfet vous intervenez pour que la gendarmerie de Collonges ne soit plus une coquille vide, dans la mesure, bien sûr où nous ne passons pas en zone police.

Soit mon cher Michel, tu inscris dans ton futur programme l'adhésion de St Jean à notre Police Pluri-communale.

L'idéal étant d'avoir les 2 en même temps.

Le Syndicat d'Electricité de l'Ain nous a, comme d'habitude, annoncé des travaux en septembre 2019 pour l'enfouissement des réseaux secs au carrefour de la route de Lyon et la rue du Mail pour, à priori, ne les débiter qu'en mars et nous désespérons de voir marcher les 577 lampadaires communaux en même temps, ce qui est loin d'être le cas aujourd'hui.

L'écopont, inauguré en septembre 2018, n'a toujours pas vu de gros gibiers le traverser. Certes, ils s'en approchent, les appareils photographiques installés pour en faire le comptage peuvent en témoigner.

La faute à toujours trop de particuliers et de chiens qui franchissent l'ouvrage, à un manque de végétation sur celui-ci et peut-être à la présence du chemin agricole longeant la 2x2 voies coté Jura.

L'adage dit qu'il faut laisser du temps au temps et c'est vrai que la végétation va pousser, que la route, avec un petit effort, financier, du Conseil Départemental, finira bien par être détournée.

Par contre, pour les particuliers et leurs chiens, je n'ai pas de solution, si ce n'est de verbaliser mais là encore on se bute à la réglementation qui fait que le Département, bien que l'ouvrage lui appartienne n'a pas le droit d'amender puisqu'il n'a pas de pouvoir de police sur la commune et la commune, qui elle a le pouvoir de police n'a pas le droit de verbaliser puisque l'ouvrage ne lui appartient pas !

Dans tous les cas je remercie l'association de chasse locale, la Saint Hubert du Gralet, son président Bernard Ferrollet en tête, pour son implication dans l'entretien et le relevé régulier des pièges photographiques.

L'abri-voiture dont je vous parlai l'année passée n'est toujours pas démonté et la construction illégale à Greny repart à zéro, M. le Procureur de la République estimant, en 2019, qu'il y a un vice de forme dans le procès-verbal déposé en 2015.

La bibliothèque : nous venons de la reprendre pleinement dans le giron communal par manque de bénévoles pour assurer la direction de l'association.

Le coût est nul pour notre collectivité : nous allons payer en factures ce que nous donnions en subvention, seul le service comptabilité aura un petit peu plus de travail.

Ce n'est pas une critique des bénévoles de la bibliothèque, au contraire, je les remercie grandement du temps qu'elles ont consacré à cette tâche et comprend tout à fait leur souhait de passer le témoin mais cette fin de l'association « A livre ouvert » est symptomatique de notre époque.

De moins en moins de personnes s'engagent pour le bien commun mais de plus en plus de personnes demandent, ou pour les plus virulentes exigent, de plus en plus de service à la collectivité qui elle, voit ses moyens au mieux stagner, au pire baisser.

Et, à mon sens, si les communes veulent se sortir par le haut de ce guépier, moins d'argent, plus de services, cela ne pourra se faire que par le mariage des communes ou par une vraie et forte mutualisation, vers laquelle irait plutôt ma préférence.

Il ne faudra plus non plus compter sur l'impôt pour subvenir à ces besoins de financement puisque les communes ne les maîtrisent quasiment plus :

Les taxes liées à l'économie sont parties depuis 2017 aux communautés de communes.

La taxe d'habitation est en fin de vie avec une disparition totale en 2022.

A ce sujet, notre président nous avait bien dit qu'il compenserait, à l'euro près cette exonération progressive, ce qui est vrai pour l'instant, mais il a dû être coupé au montage quand il a expliqué que cette compensation ne s'appliquerait pas aux nouvelles constructions après 2022.

Nous ne pouvons plus que « jouer » sur les taxes foncières où il faudrait une augmentation monstrueuse des taux pour trouver des subsides relativement conséquents.

Nous n'avons pas mis à l'enquête publique la révision du classement de la voirie communale.

Là, c'est purement de ma faute puisque, pour me renseigner sur la façon de procéder, je me suis rapproché d'un enquêteur public, bien connu de la Communauté d'Agglomération, qui a mis la barre tellement haute que nous sommes dans l'incapacité de trouver le quart de la moitié des justificatifs qu'il demande pour procéder à cette révision. C'est un des dossiers que devra traiter le prochain

Conseil Municipal, il y a un peu de dotations départementales et quelques menues ventes de terrains à la clé.

Dans le cadre de la mutualisation, la CAPG a installé, place Saint Antoine, une borne pour recharge des voitures électriques, quasiment prête à être mise en service. Si je classe cette réalisation dans les réalisations à problème c'est tout simplement parce que l'opérateur veut faire des factures en mon nom propre, ce qui est exclu. La facture doit arriver à M. le Maire de Péron pas à M. ARMAND Christian.

Et puis enfin, cerise sur le gâteau, je conclurais cette liste de contretemps, de déceptions et de désillusions par le PLUIH, ou le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant programme de l'Habitat.

On va laisser tomber le H, ce n'est pas le plus important aujourd'hui.

Nous allons donc parler du PLUI, ou plutôt du funeste PLUI.

Je dis funeste car, pour moi, ce document, en l'état, c'est un coup d'arrêt au développement de bon nombre de villages gessiens.

Nous allons donc nous arrêter le temps qu'il faut sur ce dossier en précisant que les différentes étapes obligatoires du processus de mise en œuvre de ce document ont été franchies avec :

L'arrêt du PLUI approuvé à une large majorité, seule 4 communes ont voté contre, Péron, Challex, Ferney-Voltaire et Saint Genis Pouilly.

L'enquête publique qui s'est déroulée à l'automne et qui a obtenu un avis favorable du pool des enquêteurs assorti de quelques prescriptions.

Il ne reste plus qu'une dernière étape à franchir pour que ce document devienne définitif et s'applique à l'ensemble du Pays de Gex par le vote de la communauté d'agglomération qui interviendra le 27 février.

Au départ, l'idée fondatrice n'avait rien de choquant : diminuer de façon importante le nombre de création de logements pour les 10 ans à venir afin de rattraper notre retard en équipement.

Aujourd'hui, si le premier but est bien atteint, avec un règlement magnifiquement fait pour contraindre et limiter les constructions, la liste des équipements est quasiment absente.

Ceux prévus ne sont, pour la plupart, que des équipements réalisés par d'autres collectivités, type collège ou lycée.

Mais pour ceux qui dépendent de la communauté rien ou presque rien.

Pas de plan crèches, pas de plan pour les personnes âgées.

N'est prévue dans le sud gessien qu'une Maison Familiale Rurale à Farges et l'extension de la déchetterie de Péron qui soit dit en passant est une véritable Arlésienne depuis le temps que nous en entendons parler.

Le partage des nouvelles constructions favorise, à l'extrême, les grandes communes, 80 à 85% des logements se feront sur les 8 plus grandes communes gessiennes les 17 autres se partageant la portion congrue.

Toute proportion gardée, on ne retient jamais les leçons de l'histoire et on continue à entasser les gens quitte, quelques années plus tard, à se rendre compte que cela crée plus de problèmes que ça n'apporte de solutions.

Plus directement, qu'est-ce qu'implique pour Péron ce PLUI.

Au début des discussions, nous sommes partis d'un droit à construire de 140 logements pour en arriver, après de nombreuses réunions, au nombre de 240 soit une moyenne de 24 logements par an avec une répartition très précise :

150 logements dans la zone du Grand Pré entre cette salle et le centre de loisirs.

90 dans les dents creuses et le renouvellement urbain. Les dents creuses, je pense que tout le monde comprend, le renouvellement urbain se sont, par exemple, des anciennes fermes ou ateliers qui mutent en logements.

En étant légèrement pessimiste, il se peut qu'aucun logement ne se construise dans les années futures parce qu'il peut y avoir des problèmes au Grand Pré, comme un refus de vente de la part d'un ou des propriétaires et parce qu'à ce jour ces fameuses dents creuses et renouvellement urbain ne sont pas parties à la construction et rien n'indique qu'elles le seront dans l'avenir.

Il ne faut pas non plus compter sur les zones pavillonnaires pour voir un accroissement de logements puisque le règlement interdit la création de nouveaux logements dans ces zones.

De plus les faibles coefficients d'emprise au sol et les très forts taux de biotope ou si vous préférez des zones vertes rendent quasi impossible bon nombre d'extension.

Si on peut accepter le fait que les zones villas ne reçoivent plus de nouveaux logements il n'est pas normal que l'on interdise pratiquement toutes les extensions.

Ce n'est pas l'idée que je me fais des élus communaux qui doivent être des facilitateurs plutôt que des enquiquineurs. On en est bien loin avec ce PLUI et je souhaite bien du courage aux prochains élus qui devront refuser une extension de 4m². Je cite ce cas car nous l'avons eu récemment.

Du fait également d'un manque de foncier ouvert à l'urbanisme, le prix de ce dernier, déjà excessif, va encore augmenter rendant nos villages accessibles qu'aux personnes aisées et ce n'est pas les 45 logements sociaux prévus au Grand Pré qui viendront combler le fossé qui inévitablement va encore se creuser.

Enfin, du fait de la possible pénurie de logements je crains pour l'avenir de nos écoles avec la perte de classes.

Pour Péron, je pense que le nombre de logements obtenus, dans la mesure où cette moyenne de 24 par an est respectée, devrait nous permettre de les garder, certainement pas d'en créer de nouvelles mais, je pense que d'autres villages, moins bien dotés auront plus de problèmes.

Il est bien évident que l'effet néfaste de ce PLUI ne se fera pas sentir tout de suite, ces premiers contrecoups ne devraient apparaître que dans 4 ou 5 ans, après que nous ayons absorbé les programmes immobiliers actuellement en construction, soit une centaine de logements, qui doivent être livrés cette année et l'année prochaine.

Je dois toutefois préciser que, même si je ne suis pas d'accord avec la finalité de ce PLUI, l'information, de la part du service Aménagement du Territoire, a toujours été constante et complète du départ à l'arrivée du projet même si je déplore une accélération actuelle des demandes pour permettre le vote du 27 février.

Pour terminer, mais là ce n'est pas la faute de la CAPG mais c'est une demande des services de l'état, les zones 2 AU, zones de construction future, sont supprimées pour devenir des zones Agricoles Protégées. D'une façon générale, c'est un réel problème pour les successions en cours et pour notre commune c'est peut-être la vie d'une mamie qui est en jeu.

Je vous prie de bien vouloir m'excuser pour la longueur sur ce point mais il va plus qu'impacter notre avenir pour les 10 ans à venir.

Parlons maintenant, et n'en déplaise à la CGT, des quelques trains qui sont arrivés à l'heure sur notre commune :

Les travaux de réaménagement des alpages du Gralet et de la Poutouille ont été faits en temps, en heure et sans avenants.

Je remercie tous les intervenants, Doline Camille de la Sema qui a initié et piloté ces chantiers de façon remarquable, les entreprises JTA, EIJA, VEROT pour les travaux et la Dima pour certaines fournitures.

Le respect des délais et des coûts veut encore dire quelque chose en altitude.

Je remercie les repreneurs des alpages, Etienne Mathieu pour la Poutouille et Michaël Perrot pour le Gralet qui ont joué le jeu et ont proposé des solutions alternatives, la Réserve Naturelle qui a su mettre de l'huile dans des rouages parfois complexes, Ludo et Bernard pour le suivi des travaux.

Il ne restera plus à la future équipe qu'à réaliser le Goya au Gralet, servant à alimenter les bêtes en eau dans la partie est du pâturage dans la mesure où l'étude 4 saisons en cours nous autorise à le réaliser.

Même si nous n'avons pas encore terminé totalement l'extension de l'école, nous avons pu ouvrir le restaurant scolaire début septembre. Heureusement car le collège, victime de l'accroissement de ses effectifs n'était plus en mesure de recevoir une partie de nos écoliers.

Ces nouveaux locaux composés d'un restaurant self-service pour les grands et d'un restaurant avec service à table pour les plus petits sont lumineux et confortables surtout au niveau phonique qui est souvent un problème pour ce type de locaux.

Comme nous n'arriverons pas à faire une inauguration officielle d'ici la fin de ce mandat et pour vérifier mes dires, je vous propose une visite des locaux le matin du samedi 7 mars à 10 heures. Ces paroles valent invitation !

L'IME a ouvert ses portes en septembre avec une classe d'inclusion à Péron et une à Farges, même si pour l'instant tous les enfants sont à Péron suite au départ, pour le moins précipité et indélicat, d'une institutrice. Par contre il n'y a pas encore d'enfants accueillis en internat, mais, là aussi il faut laisser du temps au temps et permettre à ce nouvel établissement de se faire connaître et surtout reconnaître.

La nouvelle alimentation des fontaines du Crêt par le chemin des Landines va permettre de sécuriser l'approvisionnement des 2 fontaines de cette principauté locale en shuntant les anciennes et vieilles alimentations.

En parlant de fontaine, nous avons sablé les 4 dernières ce qui fait que les 19 fontaines communales ont toutes été rénovées dans ce mandat.

Sans mauvais jeux de mots, même si je les adore, la création de la voie verte, sur la voie ferrée est sur les rails, en entente avec la commune de Farges. Le dossier est actuellement en appel d'offre car, dans une année de transition électorale, nous pensons que c'est maintenant, alors que les carnets de commande ne sont pas encore remplis, qu'il faut que les entreprises nous remettent leurs meilleures offres. Il est bien évident que ce sera le prochain Conseil Municipal qui décidera ce qu'il souhaite engager. Mais au moins aura-t-il tous les éléments pour prendre une décision.

Pour Pré Munny, la pharmacie, la boulangerie et le fleuriste sont ouverts.

Le projet de la micro-crèche vient d'obtenir un arrêté défavorable de ma part du fait d'un manque de précision quant à la défense incendie. Il va être redéposé rapidement.

Avec l'accord des promoteurs je peux vous annoncer que le projet du kart indoor devrait démarrer prochainement puisque le tour de table financier est maintenant approuvé.

La CAPG devrait enfin vendre, puis nous rétrocéder le fruit de cette vente, une bande de terrain qui permettra à la SCI Nicolas et la SCI un petit plus au Sud de créer d'autres activités.

La biscuiterie a réglé ses problèmes avec Enedis et est maintenant en production.

Seule ombre au tableau, Bazarland qui a fermé ses portes en catimini. La nature ayant horreur du vide, de nombreuses demandes nous parviennent, toutes dans le ludique, que nous renvoyons sur Immo Mousquetaires, branche immobilière d'Intermarché, propriétaire des lieux.

Pour l'avenir, la question à se poser maintenant est de savoir comment la CAPG va faire évoluer ce site puisque ce détestable prochain PLUI a au moins un avantage sur la commune : la zone de Pré Munny pourra s'agrandir pour rejoindre la Dima tout en préservant le cimetière.

Le Transport à la Demande initié par la communauté d'agglomération est un succès avec de bons chiffres de fréquentation. Le but sera, dans 2 ans, de passer d'un Transport à la Demande à une ligne régulière.

Quelques chiffres sur l'état civil et sur la commune :

Nous sommes officiellement 2 673 habitants ce qui nous classe en 9ème position des communes de la CAPG. Nous pouvons donc dire que nous sommes la plus petite des grandes communes ou plus vraisemblablement la plus grande des petites communes.

Pour info nous sommes la 4191 ième communes de France, la 549 ième de la région et la 51 ième de l'Ain.

5 Péronnaises et Péronnais nous ont quitté cette année.

31 bambins nous ont rejoints.

L'amour n'étant plus ce qu'il était, les pacs tutoient les mariages : 6 contre 8.

297 élèves fréquentent l'école dont plus de la moitié viennent à la cantine de façon régulière ou ils consomment quotidiennement 2 plats bio par repas, le 3ème arrivant à la future rentrée scolaire, conformément au cahier des charges élaboré par la commune de Thoiry dans le cadre de la mutualisation du sud gessien.

689 élèves fréquentent le collège qui, du fait de la magie des chiffres, est devenue un collège 720 puisque l'Education Nationale, toujours soucieux du bien-être des élèves, a passé les effectifs moyens par classe de 25 à 30. 24 classes de 25 élèves en 2010 = 600, 24 classes de 30 élèves en 2020 = 720. Espérons que ce ratio ne continue pas à s'appliquer tous les 10 ans.

Actuellement un concours d'architecte est en cours pour que le collège 720 devienne un collège 900 en rajoutant 6 classes permettant de supprimer les bungalows installés sur le parking des professeurs qui voit ces derniers occuper les parkings de l'école en négligeant de se stationner sur celui de la Maison des Associations, mis à leur disposition, qui est, je le reconnais, nettement plus éloigné, environ 150 mètres, ce qui semble être infranchissable pour le personnel et les enseignants du collège, ce manque d'attitude citoyenne créant tous les matins un embouteillage sur le parking Champ Fontaine.

Toujours sur le collège, nous arrivons à un point dur entre les enseignants d'EPS, le département, la commune et le SIVOS, syndicat Intercommunal qui gère le gymnase.

En effet j'estime que Péron a joué le jeu en mettant à disposition, comme prévu, les terrains pour la création d'un collège 600 et pour le gymnase. Il n'avait jamais été question d'une extension qui nous oblige à agrandir également le gymnase et donc de fournir à nouveau du terrain. Voici près de 15 ans, quand le président du Conseil Général de l'époque, Jean Pépin, était venu à Péron annoncer aux élus du sud qu'un collège se ferait dans le canton de Collonges il avait aussi précisé que dès celui-ci mis en service il faudrait immédiatement en construire un autre. Cela n'a jamais été fait et nous devons maintenant subir l'inertie du Conseil Départemental.

C'est un vrai problème pour lequel nous n'avons pas de réponse, le SIVOS refusant également de participer à l'agrandissement du gymnase.

Par contre je profite de cette tribune pour dire aux professeurs d'EPS d'arrêter d'ameuter la terre entière, je ne suis pas persuadé que leur façon de faire est la meilleure méthode pour débloquer la situation.

Dernier point sur l'établissement, il ne s'appelle plus le collège de Péron mais le collège « Le Paruthiol » du nom d'une pierre à Cupule au-dessus du village.

Nous avons étudié 56 permis de construire ou modificatif de permis de construire qui n'ont généré cette année « que » la création de 10 logements ou villas.

67 Déclarations Préalables

86 Certificats d'Urbanisme

4 recours auprès du Tribunal Administratif ont obtenu un verdict : Match nul.

Nous avons perdu pour la création d'une terrasse et pour avoir délivré un Certificat d'Urbanisme Opérationnel négatif. Dans les 2 cas, nous n'avons fait que suivre l'avis du service Droit des Sols de la CAPG.

Nous avons gagné en appel pour un lotissement à Feigères et gagné en premier recours pour un autre lotissement toujours à Feigères.

Nous avons dû payer 1 200 € au 2 gagnants et les 2 perdants doivent nous donner 1 200 et 2 000 €.

Nous entretenons plus de 20 km de voirie et ne pouvons pas être partout à la fois, d'autant plus que ce chiffre est en deçà de la réalité puisque la révision du tableau de la voirie n'est pas faite et la longueur des chemins ruraux, qu'heureusement nous n'avons pas à entretenir, est de plus de 35 km.

542 péronnais travaillent sur le canton de Genève avec une rétrocession genevoise qui s'élève à près de 900 000 €, 896 825 € pour être précis

Cette année, puisque je ne me représente pas, je ne vous décrirai pas ce que devrait être 2020 si ce n'est pour vous dire que nous allons prochainement voter un budget, non pas pour gêner les futurs élus, puisque aucune action inscrite ne sera engagée mais tout simplement pour leur donner du temps, l'élaboration d'un budget n'étant pas forcément la chose la plus simple dans l'exercice d'un mandat communal.

Ils pourront travailler, à leur guise, quand ils auront pris leur marque, par le biais de décisions modificatives.

Je termine donc pratiquement ce soir mon 4ème et dernier mandat et contrairement au pinson de Collonges, qui vient de trouver son véritable surnom correspondant mieux à sa gracile personne, je ne vous le ferai pas en chanson souhaitant que vous restiez pour le verre de l'amitié mais si j'avais dû chanter j'aurais choisi, comme tout bon élu légèrement mégaloman, la chanson de Guy Béart « Parlez-moi de moi y'a que ça qui m'intéresse ».

Première chose, comme partout, pour bien faire les choses et j'ai la prétention de dire que nous avons bien fait les choses il faut être bien entouré.

Alors ce soir, vous me permettrez de remercier rapidement tous ceux qui aident à une meilleure vie communale, les associations, le corps enseignant, les membres du C.C.A.S. et j'en oublie certainement pour plus me focaliser sur le personnel communal et les élus.

Je remercie ces 64 élus avec qui j'ai eu le plaisir de travailler avec un remerciement plus prononcé pour les 13 adjoints qui m'ont accompagné durant ces 4 mandats et avec lesquels j'ai travaillé au pire dans une très bonne ambiance au mieux dans une franche camaraderie.

Je pense avoir su déléguer et leur faire confiance et j'ai été très bien payé en retour.

Il est bien certain que sans un exécutif soudé et travailleur il est de plus en plus compliqué de gérer une commune qui a encore un statut bâtarde : trop grande pour ne pas avoir de services internes et pas assez grande pour avoir des services internes plus développés. Ce sont donc les adjoints qui assurent le plus souvent ces manques.

Je voulais aussi avoir un remerciement particulier pour Bernard Lévrier que je n'ai pas réussi à épuiser et qui est le seul à m'avoir accompagné tout au long de ce quart de siècle.

Je continuerai par le personnel.

Là aussi, pas de bon travail sans une bonne équipe et par équipe j'entends tout le personnel du service entretien en passant par la maintenance, la voirie, l'accueil, l'état-civil, l'urbanisme, l'administration, la comptabilité et les finances.

Je suis bien conscient que je demande beaucoup à tout le monde en limitant au maximum les embauches.

La preuve, en 2018 la charge de personnel par habitant était de 253 € pour notre commune alors que dans l'Ain pour la même strate de population elle était de 291 € et pour la France de 380 €.

Je suis aussi très fier que, malgré cette exigence, très peu de personnes ont abandonné le navire en pleine mer, certaines ayant même poursuivies alors qu'elles pouvaient faire valoir leurs droits à la retraite.

Je les remercie tous en bloc et si ce soir je mets en avant Pascal c'est parce qu'il vient d'organiser, de façon magistrale, aidé par les pompiers du centre de secours de Collonges une magnifique journée pour le cross départemental des sapeurs pompiers de l'Ain, avec quand même près de 900 participants, des minimes aux vétérans et parce qu'il vient d'être honoré, par Monsieur le Préfet, de la médaille de bronze de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif.

Un 3ème point, peut-être le plus important pour des mandats sereins : la famille, sans son accord rien n'est possible !

Je remercie mes femmes de m'avoir permis de prendre mon temps et surtout mes enfants de m'avoir donné du temps à consacrer aux autres plutôt qu'à eux.

Je sais qu'ils ont bien compris qu'il valait mieux un papa moins présent mais à l'écoute quand il le fallait, qu'une pauvre hère qui traîne sa mélancolie avec autant de vélocité que le dernier coureur du tour de France grimant l'Alpe d'Huez.

Je voulais aussi dire à mes petit-enfants : papy is back. Ce n'est pas une menace, c'est juste un avertissement.

Je n'aurai pas l'immodestie de parler des nombreuses réalisations emmaillant ces 25 années mais sachez que j'en suis très fier.

Et j'ajouterai, pour tous ceux qui regrette que Péron soit passé d'environ 1 400 habitants en 1995 à près de 2 700 aujourd'hui, qu'on n'attrape pas les mouches avec du vinaigre et que pour faire venir des services et de l'activité sur les communes encore faut-il prouver que les perspectives d'évolutions sont probantes.

Ce qui entraîne mon seul regret pour toutes ces années : avoir accepté de retirer en 2004 2 projets immobiliers d'importance à Logras et Péron suite à une pétition il est vrai plus que massive. Finalement c'est la promotion privée qui s'est engouffrée dans la brèche en créant pratiquement autant de logements que ces 2 projets mais sans apporter de service alors que par exemple pour Logras il était prévu de refaire 2 terrains de foot plus des vestiaires aux normes et cela au frais du promoteur.

Mais le passé étant le passé, je terminerai par 3 remarques :

- J'ai toujours fait les choses avec sincérité, même les erreurs car, sur le moment, je les ai faites en croyant bien faire.
- Que j'aurai peut-être dû aller voir plus souvent M. le Curé, pas pour trouver l'absolution, mais pour parler à quelqu'un qui n'a pas non plus le droit de répéter ce qu'on lui dit. C'est certainement pour moi la chose qui a été la plus dure. Tout savoir sur les quelques belles choses arrivant sur la commune ce n'est pas compliqué à garder et finalement, au bout d'un certain temps, tout le monde est au courant mais tout savoir sur les trop nombreuses bassesses, voire ignominies là, c'est vraiment dur à ne garder que pour soi. C'est encore un des « charmes » d'être maire d'un village.
- Que, même en fonction de la remarque ci-dessus, j'ai adoré ce job et qu'être maire de Péron a presque toujours été, pour moi, un plaisir et pas une punition. D'ailleurs, n'étant pas masochiste il y a belle lurette que je serais parti si tel avait été le cas.

Je vous remercie très sincèrement de ces années de confiance, je souhaite bon vent aux nouveaux élus et à Péron et vous renouvelle mes meilleurs vœux pour cette année 2020 !

Presque comme d'habitude, puisque l'année passée nous n'avons pas pu le faire suite à la réforme des listes électorales, nous allons remettre le livret du citoyen à bon nombre de jeunes, une quarantaine, puisque nous regroupons 2 années de rattachés.

Je ne vous dirai qu'un mot à vous futurs électeurs : VOTEZ.

C'est encore une chance que nous avons même dans un pays que certains qualifient de dictature et puis c'est aussi un permis pour faire ce que nous faisons de mieux en France : RALER.

CHRISTIAN ARMAND

Synthèse des comptes rendus du Conseil Municipal

Vous pouvez consulter les comptes rendus intégraux des réunions du conseil municipal en Mairie et sur son site internet, à l'adresse suivante : <http://www.mairie-peron.com>

DÉCEMBRE 2019

Absents : BOSSY Virginie, QUINIO Jeanne, DAVIS Andrew.

DÉLIBÉRATIONS APPROUVÉES À L'UNANIMITÉ

- BUDGET COMMUNAL : Décision Modificative n° 1
- MAISON DES ASSOCIATIONS : convention d'utilisation par l'association Dojo Péron.
- BIBLIOTHEQUE : reprise en gestion directe par la commune. Approuvée à la majorité (11 voix pour – 2 voix contre)
- BIBLIOTHEQUE : création d'une régie de recettes. Refusé à la majorité (8 voix contre – 3 voix pour – 2 abstentions)

POINTS DIVERS

VOIRIE – ORDURES MENAGERES

Proposition pour un principe de régularisation foncière. Compte-rendu de la commission voirie du 31/10/2019.

Information sur les futures implantations de conteneurs semi-enterrés.

INSTITUT MEDICO-EDUCATIF (IME)

Compte-rendu de la commission de sécurité du 13/11/2019.

CONTENTIEUX

Desforges/commune.

Point sur le dossier en cours.

ELECTIONS MUNICIPALES

Compte-rendu de la commission de contrôle des listes électorales du 08/11/2019.

COMMISSIONS COMMUNALES

URBANISME

Décisions favorables :

- * DP19B0046, TROMBETTA Marc à Logras, pose d'une clôture.
- * DP19B0053, PAGNANI Davide à Péron, pose d'une Pergola, décision tacite de non-opposition.
- * DP19B0052, SIMPSON Géraud à Logras, transformation d'une grange en pièce habitable.
- * DP19B0054, BRUGNON Frédéric à Péron, création d'un abri, décision tacite de non-opposition.
- * DP19B0056, GUEDES PINTO José à Logras, pose d'une clôture et d'un portail, décision tacite de non-opposition.
- * DP19B0058, RIBEIRO MENDES Rosa Sylvie à Logras, pose de bardage sur une façade, décision tacite de non-opposition.
- * PC19B0026, LAGHMARI Ali à Feigères, construction d'une maison individuelle.
- * PC19B0024, SCI le Sauvage représentée par M. TISSOT Paul à Greny, réhabilitation de 3 bâtiments anciens.
- * PC19B0031, GAEC BENNATO représentée par M. BENNATO Lionel à Logras, extension d'un bâtiment agricole suite à un incendie.

Décisions défavorables :

- * DP19B0057, SARL la Baronessa représentée par M. FOLINO Nicola à Péron, création d'un logement de fonction dans le bâti existant, dossier irrecevable
- * DP19B0055, SARL Foncière 3 représentée, division de parcelle en vue de construire, arrêté sursis à statuer
- * DP19B0059, VICENTE DA SILVA SANTOS Hélder à Logras, construction d'un abri de jardin, dossier irrecevable
- * BRUGNON Frédéric à Péron, création d'un abri, arrêté de retrait.
- * PC19B0029, BRULHART Michael à Péron, extension d'une maison individuelle
- * PC19B0028, EL GHANDOUR Lina à Péron, construction d'un abri piscine
- * PC14B0021M01, MAHE Stéphanie à Logras, modification d'un permis en cours.

ASSOCIATIONS

Assemblée Générale de :

- La Paroisse,
- La société de Boules Lyonnaises,
- Tiocanie Folklore,
- l'AJCL.

Réunion pour le Festival des Arts de la rue.

FORET – AGRICULTURE – PATURAGES

Compte-rendu de la réunion avec la Société d'Economie Montagnarde de l'Ain du 03/12/2019 sur les travaux réalisés aux pâturages du Gralet et de la Poutouille.

COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

REGIE DES EAUX

Point sur les travaux rue du Mail – route de Lyon.

SCOT

Point sur l'enquête publique. M. l'Enquêteur a émis un avis défavorable sur ce document.

RLPI (Règlement Local de Publicité Intercommunal). Point sur l'enquête publique.

COURRIERS

M. Pelloux Jean-Pierre pour des dégradations survenues lors des travaux de la Grand'rue.

Pétition des habitants de Feigères pour un manque de stationnements publics en cas de neige et pour un manque de ralentisseurs.

JANVIER 2020

Excusée : PENSEC Catherine

Absents : BOSSY Virginie, QUINIO Jeanne, DAVIS Andrew.

DÉLIBÉRATIONS APPROUVÉES À L'UNANIMITÉ

- Réalisation d'un crédit à court terme taux fixe auprès du Credit Agricole Centre-Est.

- Renouvellement contrat de location-maintenance des photocopieurs.
- ONF : modification de la délibération pour la demande d'application de régime forestier sur des parcelles communales.
- Personnel communal : contrat d'assurance pour la garantie des risques statutaires.

POINTS DIVERS

RESTAURANT SCOLAIRE

Compte-rendu de la réunion du 19/12/2019 avec Bourg-Traiteur pour essayer de limiter le gaspillage alimentaire.

COLLÈGE

Compte-rendu de la réunion du 13/01/2020 concernant l'extension du collège.

GYMNASE (SIVOS)

Embauche d'un nouvel agent d'entretien suite au départ en retraite de M. Mini.

VOIRIE – ORDURES MENAGERES

- Point sur le dossier d'appel d'offres de la voie verte.
- Compte-rendu de la réunion du 16/12/2019 avec M. et Mme Charlet concernant la régularisation foncière de leur propriété rue du Branlant.
- Compte-rendu de la réunion du 14/01/2020 avec le SIEA et l'Entreprise Marc Favre pour le début des travaux d'enfouissement de l'éclairage public rue du Mail.

CONTENTIEUX

Desforges/ Commune : Présentation de l'arrêt de la Cour Administrative d'Appel de Lyon. La Cour d'Appel a rejeté les demandes de Mme Desforges et condamné cette dernière à verser la somme de 2 000 € à la commune

Delattre/Commune : Présentation du mémoire en réponse n° 1 de notre avocat suite à l'appel fait par M. Delattre.

ZA DE PRE MUNNY

Point sur la vente des terrains communaux longeant les propriétés Huchon et Planchat.

PERSONNEL ET FONCTIONNEMENT COMMUNAL

Point sur le service entretien.

COMMISSIONS COMMUNALES

URBANISME

Décisions favorables :

- * TEYRE Mickaël, fermeture d'un auvent en baies, arrêté favorable.

Décisions défavorables :

- * JAN Gwénael à Feigères, pose d'un mur de soutènement, arrêté défavorable.

ASSOCIATIONS

Assemblée Générale de la Bibliothèque du 10/12/20019.

COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

REGIE DES EAUX

Point sur les travaux rue du Mail.

PLUiH

Compte-rendu de la réunion du 18/12/2019 avec le service Aménagement du Territoire concernant les remarques des personnes associées, de la commune et des Péronnais.

Présentation du rapport d'enquête des enquêteurs publics, disponible sur le site de la CAPG : https://www.paysdegexagglo.fr/ptgf/5e00f95c91753/RAPPORT_ENQUETE_PUBLIQUE_PLUiH.pdf

ECOPONT

Relevé des passages du mois de décembre. Le passage des humains et des chiens repart, légèrement, à la hausse ce mois avec toujours aucune traversée de grand gibier.

SIVOS

Compte-rendu de la réunion du 04/12/2019 pour préparer le vote du budget.

DIVERS

Problème de déchets déposés près des containers de récupération de vêtements de Pré Munny. Les employés de la commune vont faire le nécessaire pour nettoyer le site.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens (filles ou garçons) de nationalité française sont priés de se présenter en Mairie munis de leur carte d'identité et du livret de famille de leurs parents, dès qu'ils atteignent l'âge de **16 ans, soit : pour ceux nés en janvier, février, mars 2004, venir avant le 31 mars 2020.**

Pour toutes questions relatives au service national, vous pouvez contacter le Centre du Service National :

- Par téléphone au **04.37.27.25.07** du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 ainsi que le vendredi de 8h00 à 11h30,
- Par internet sur www.defense.gouv.fr

DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL

Désormais, plus besoin de vous déplacer en Mairie ou aux bureaux des organismes de logement social. Vous pouvez déposer votre demande de logement en ligne sur le site www.demande-logement-social.gouv.fr. Une fois votre demande complétée et déposée, elle est enregistrée. Votre demande est consultée par tous les bailleurs du département.

AVIS AUX ARTISANS, COMMERÇANTS ET ENTREPRISES

Si vous venez de vous installer sur la commune de Péron, veuillez le signaler en Mairie afin de vous intégrer dans la signalétique implantée sur la commune.

AVIS AUX NOUVEAUX HABITANTS

Si vous venez d'arriver à Péron (Péron, Logras, Feigères, Greny) et afin de simplifier vos démarches administratives, veuillez signaler votre arrivée au secrétariat de Mairie où vous serez les bienvenu(es).

EN CAS DE DÉPART DE LA COMMUNE

Si vous déménagez, n'oubliez pas de le signaler en mairie, soit en passant au secrétariat ou en téléphonant au 04 50 56 31 08.

DEMANDES DE CARTES D'IDENTITÉ

Les demandes de cartes d'identité se font auprès des communes suivantes : **Thoiry, Saint-Genis-Pouilly, Gex, Ferney-Voltaire ou Divonne.**

La pré-demande peut se faire en ligne sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés :

[http:// predemande-cni.ants.gouv.fr.](http://predemande-cni.ants.gouv.fr)

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE

Les demandes d'autorisations de sortie du territoire pour les mineurs non accompagnés sont à nouveau obligatoires. Aucune démarche en mairie n'est nécessaire. Vous trouverez le formulaire CERFA ainsi que les pièces nécessaires qui accompagnent la demande, sur le site internet www.service-public.fr.

TRANSPORT À LA DEMANDE

Auprès de la centrale de réservation : 0 800 00 67 59
du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h
hors jours fériés ou www.transportdelain.fr



Nouveau Restaurant scolaire



CENTRE DE SOINS IMMÉDIATS

Un centre de soins immédiats a ouvert ses portes à Gex. Il est destiné à améliorer l'offre de soins des Gessiens, en dispensant des soins en réponse à une urgence ressentie mais non vitale, ne nécessitant pas de prise en charge hospitalière. Le centre propose donc des soins de type « petites urgences » où les patients sont exclusivement adressés par le SAMU.

Vous vous trouvez dans une situation d'urgence ? Appelez le 15 ; le SAMU vous dirigera vers l'établissement de soins le plus adapté à votre situation (centre de soins immédiats, urgences hospitalières, médecin traitant...).

Le centre est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 8h à 12h.

Adresse : Locaux du centre hospitalier du Pays de Gex (EHPAD de Tougin) - 160 rue Marc Panissod 01170 Gex.

Plus d'informations sur : www.centredesoinsimmmediats.fr





Organisé par la Municipalité

GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS

SAMEDI 28 MARS - 9H

Départ : Maison des Associations

La municipalité organise une opération de nettoyage de printemps afin de débarrasser les ruisseaux, lieux et voiries publiques des déchets abandonnés.

L'ensemble de la population est invité à participer à cette démarche citoyenne et écologique.

Un apéritif « Casse-croute » sera servi aux participants à partir de 12h.

Renseignements

Prévoir gants, bottes et gilet de sécurité.
Sacs fournis.



EHPAD

Un collectif de professionnels intervenant dans l'Est du département, auprès de nos aînés, s'est mobilisé pour créer une journée de fête au sein des EHPAD.

Afin de revaloriser l'image des EHPAD de notre territoire,

De dédramatiser ces structures,

De dire stop à l'EHPAD bashing,

De réinscrire nos établissements au cœur de la ville,

De changer notre regard sur le grand âge,

Ils ont fédéré l'ensemble des établissements de l'Est du département, ces derniers ont mis les bouchées doubles pour organiser des événements hauts en couleurs et d'une grande diversité.

Le **dimanche 29 mars 2020**, chaque EHPAD proposera une animation pour ravir et divertir les petits et grands : en passant du **marché bio**, au **spectacle de faucons**, des **spectacles de danse** à des **expos photos commentées**, de la **fête foraine** à la **mini ferme**, des **olympiades au cirque**... Retrouvez tout le programme dans le livret des EHPAD en fête.

Les résidents de ces lieux et les équipes qui les entourent sont fiers de faire découvrir au grand public, leur investissement, leur engagement et leur plaisir d'y vivre.

Une journée dédiée aux curieux qui souhaitent passer un bon moment à travers une animation gratuite tout en découvrant un lieu de vie dédié à nos aînés.



Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.

Aérez
au moins
10 min.
par jour



Faites vérifier et entretenir :
chaudières et
chauffages chaque
année avant
l'hiver



Utilisez dehors :
appareils de cuisson
(brasero, barbecue)
et groupes
électrogènes



**Respectez
le mode d'emploi**
des appareils
de chauffage
et de cuisson

Nous vous rappelons que les articles des associations sont écrits par les associations elles-mêmes.

JEUNESSE

Péronnaises, Péronnais,

Comment entamer ce mot sans revenir sur la vogue de la St Antoine ?

En effet, cette année encore nous avons organisé notre traditionnelle vogue de la St Antoine. Nous avons attaqué les hostilités par notre bal le samedi soir où nous avons pu accueillir les jeunes des 4 coins du Pays de Gex dans une belle ambiance de fête. Pas de repos pour la jeunesse, à peine fini le bal qu'il fallait tout organiser pour le traditionnel repas du dimanche, qui fut encore une grande réussite.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui sont venues nous soutenir, chaque année plus nombreuses, ainsi que tous ceux qui nous ont aidé dans l'organisation de cette journée. Le repas a su ravir les plus gourmands et l'équipe d'animation a su vous divertir tout l'après-midi, dans une ambiance festive et conviviale. De quoi placer cette journée sous les meilleurs augures pour l'année prochaine.

Pour ce qui est de l'avenir, nous sommes déjà en préparation de la fameuse Fête de Printemps. Et oui, comme les 4 dernières années furent des grands succès, le barathon est de retour le 9 mai pour sa 5ème édition. Une marche conviviale dans le village avec des arrêts en stand pour se désaltérer et se restaurer. Nous poursuivrons la journée avec des grillades sous un chapiteau animé, et enfin avec un bal.

Nous terminons ce petit mot en vous annonçant d'ores et déjà la date de notre vogue de Logras, se déroulant cette année les 3-4 et 5 juillet.

En espérant vous revoir nombreux lors de nos prochains événements !

La Jeunesse de Peron

AMICALE DES DONNEURS DE SANG VALSERHÔNE ET ENVIRONS

Après 25 ans à la tête du secteur PERON, Louise DECOMBAZ passe la main, en douceur. Liliane ECHALLIER accepte de prendre les rênes d'une équipe soudée et dynamique.

A l'arrivée de Louise, le nombre de donneurs se comptait à peine sur les doigts des deux mains. Aujourd'hui, à chaque collecte, ils sont près de 80, voire davantage, à tendre leur bras dans un geste solidaire. On vient parfois de loin pour la chaleur de l'accueil et la convivialité de la collation.

Alors qu'un peu partout le nombre de donneurs aurait tendance à baisser, que le niveau des réserves de sang pose problème, l'année 2019 a été plutôt positive pour l'Amicale Valserhônoise, et plus particulièrement pour le secteur de PERON qui a reçu :

En 2018 → 266 donneurs dont 9 nouveaux

En 2019 → 291 donneurs dont 11 nouveaux

Rien de bien glorieux, mais une progression encourageante. L'Amicale compte bien transformer l'essai, d'autant que, pour faire face à la pénurie de globules rouges, l'EFS vient de programmer une 5^{ème} collecte à PERON en 2020. Le calendrier se présente ainsi :

PERON, Maison des Associations, de 16h00 à 19h30

- Mercredi 11 Mars
- Mercredi 03 Juin
- Mercredi 03 Août
- Mercredi 30 septembre
- Mercredi 02 Décembre

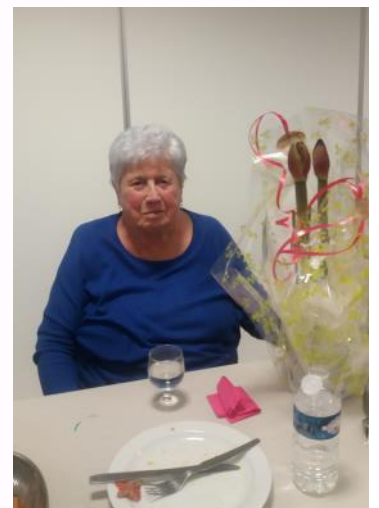
Être donneur, c'est facile. Il suffit

- d'une pièce d'identité en cas de 1^{er} don,
- d'avoir entre 18 et 70 ans,
- de peser plus de 50 kg,
- d'avoir mangé et d'être bien hydraté,
- d'être reconnu apte lors d'un entretien pré-don.

Aujourd'hui, il n'existe pas de produit capable de se substituer au sang humain et les produits sanguins ont une vie très courte. Le don est indispensable pour 1 million de malades.

1 Don = 3 vies sauvées. Alors cette année, je franchis le pas, je donne mon sang.

La Présidente : Janine MENEHINI



PAROISSE - SOIRÉE « BOL DE RIZ » - ACTION HUMANITAIRE

Vendredi 20 mars à 19h, salle Champ-Fontaine de Péron, l'association Paroissiale organise une soirée « Bol de Riz » en faveur d'enfants et de familles pauvres du Viet-Nam.



Déjà de nombreuses réalisations ont pu être faites grâce à cette action.

Des familles du village participent également à cet effort de soutien en parrainant des enfants les aidant ainsi à leur éducation scolaire.

Les enfants des catéchistes vous présenteront des petites scénettes et des chants.

Ils seront heureux que vous participiez vous aussi à cette action humanitaire en venant les écouter et faire un geste généreux en échange d'un bol de riz et d'un fruit.

Horaires et lieux des messes de la Semaine Sainte et Pâques 2020

Entrée en Carême : messe des Cendres mercredi 26 février 2020 - 20h église de Péron

Rameaux	5 avril	10h00	Messe à Thoiry
Jeudi Saint	9 avril	20h00	Messe en mémoire de la Sainte Cène du Seigneur à Péron
Vendredi Saint	10 avril	15h00	Chemin de Croix à Collonges
		20h00	La Passion du Seigneur à Péron
Samedi Saint	11 avril	21h00	Vigile Pascale à Péron
Dimanche de Pâques	12 avril	10h00	Messe à Collonges

MCR - Mouvement des Chrétiens Retraités

Chaque 2^{ème} jeudi du mois de 14h15 à 16h30, les chrétiens retraités du Groupement se retrouvent à la Maison des Associations (MDA) de Péron pour partager, écouter et débattre sur des textes de la Bible ou sur d'autres sujets d'actualité.

Le MCR propose en outre des temps forts : pèlerinage, conférences-débats sur des sujets de société, recollection pour l'approfondissement de la foi (ouvert à tous).

Temps de partage fraternel à St Jean de Gonville

Un temps de prière et de partage est organisé par le Groupement au presbytère de Saint-Jean-de-Gonville (à côté de l'église), chaque dernier jeudi du mois de 20h30 à 21h30 (ouvert à tous).

EQUIT'ANNAZ

Le dimanche 5 Avril 2020 l'équipe du Centre Equestre Equit'Annaz et l'association des Cavaliers de l'Annaz vous invitent à la deuxième édition du RIDE AND RUN.

Le Ride and RUN, c'est une course en binômes cavalier-cheval, avec ou sans changement, sur des distances de 1 à 8 km.

Allier la course à pied et l'équitation, pour partager un moment sportif entre amis ou en famille, dans la campagne péronnaise. La course est ouverte à tous les niveaux et les âges de coureurs et de cavaliers.

L'année passée, nous avons accueilli des équipes variées, composées de parents avec leurs jeunes enfants à poneys, d'ados, une traileuse de haut niveau avec une cavalière de sauts d'obstacles...

L'association des Cavaliers de l'Annaz vous proposera sa buvette et une petite restauration.

Les bénéfices de cette manifestation permettront le financement du projet « spectacle équestre » mis en œuvre tout au long de l'année 2020. Une soirée cabaret est prévue le 26 septembre avec la présentation du Spectacle préparé par petits et grands cavaliers sur le thème d'Harry Potter : la menace Moldue. D'ici là, répétitions, confection de costumes, réalisation de décors, mise en scène et montages musicaux vont bon train.

A très bientôt à Equit'Annaz.

Pour plus d'infos et renseignements : www.equitannaz.com.

Dimanche 5 Avril 2020

Centre Equestre Equit'Annaz
01630 Peron

RIDE & RUN
du cœur

Buvette et restauration sur place

Course en binôme cavalier-coureur.
Sur un itinéraire balisé de 1 à 8 km
Avec ou sans changement.

EQUIT'ANNAZ
poney club école d'équitation pension

Infos et Inscriptions :
+33 0672337907
equitannaz.com/ride-and-run



Calendrier 2020 des manifestations

Cours – Matinées de travail – Autres manifestations

Février	13/02 Initiation à la détermination des variétés de pommes, jeudi de 14h30 à 16h30, avec Pierre-Maurice Laurent. 15/02 Matinée de travail, samedi de 9h à 12h. 22/02 Cours de taille théorique, samedi de 9h à 12h, par Monsieur Merlier, responsable arboriculture fruitière de l'école d'horticulture de Lullier. Démonstration sur le verger. 29/02 Cours de taille pratique, samedi de 9h à 12h, par Jean-Paul Mékis.
Mars	21/03 Matinée de travail, samedi de 9h à 12h. 28/03 Assemblée Générale, samedi à 14h30, à la salle MDA, 31 Rue de Péron, à Péron, (ouverture des portes à 14h).
Avril	04/04 Cours de greffe (greffes de printemps et porte-greffes), samedi de 9h à 12h, par Rémy Bazeau, ancien président des Croqueurs de Pommes 74. 05/04 Loto du Verger, dimanche 15h, à la salle Champ Fontaine, à Péron, (ouverture des portes à 14h). 25/04 Portes ouvertes floraison, samedi de 9h à 12h et 14h à 17h. 25/04 Matinée de travail, samedi de 9h à 12h.
Mai	30/05 Matinée de travail, samedi de 9h à 12h.
Juin	06/06 Rendez-vous aux jardins, samedi de 14h à 18h, sur le thème « La Transmission des savoirs ». 20/06 Cours de taille en vert, samedi de 9h à 12h, par Jean-Paul Mékis. 27/06 Matinée de travail, samedi de 9h à 12h.
Août	29/08 Cours de greffe en écusson, samedi de 9h à 12h. 29/08 Matinée de travail, samedi de 9h à 12h.
Septembre	19 et 20/09 37^e Journées européennes du Patrimoine, samedi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h. Dimanche de 14h à 18h. 26/09 Journée de travail, samedi de 9h à 18h.
Octobre	04/10 Fête de la Pomme, dimanche de 10h à 18h, au Verger Tiocan, à Greny. 31/10 Matinée de travail, samedi de 9h à 12h.
Novembre	21/11 Vente d'arbres aux adhérents du verger, samedi de 9h à 12h. 28/11 Matinée de travail, samedi de 9h à 12h.

Ces dates sont provisoires et peuvent changer, notamment en fonction de la météo. Veuillez vérifier sur notre site avant de vous déplacer :

<https://www.verger-tiocan.mon-paysdegex.fr/agenda/>

Nous nous réjouissons de vous voir à l'une ou à l'autre de ces manifestations.

CENTRE DE LOISIRS

Dans cet article nous souhaitons vous faire partager quelques actualités de l'accueil de loisirs, vous informer des prochains projets ainsi que formuler quelques remerciements.

Actualités

Depuis le mois de Novembre, avec l'aide du Sou des Ecoles, nous proposons mensuellement, le mardi soir, une soirée pour les Parents des enfants de l'école, appelée Pcube (Parents Playing in Péron) autour des jeux de cartes et jeux de sociétés. Déjà 3 soirées de faites dans une très belle ambiance lors desquelles des parents ont pu se familiariser avec d'autres, point qui nous semble très important dans cette région.

Le mercredi 22 janvier, pour se retrouver en ce début d'année, nous avons invité les enfants et les familles en ce début d'année à venir manger une part de galette réalisées par les enfants du centre. Presque 20 galettes ont pu satisfaire l'appétit gourmand de plus de 200 enfants et parents.

Pour les plus grands, 3 soirées du vendredi soir pour les + 8 ans leur ont été proposées : "Escape Game", "Angry Birds" et "Humour Déguisé Décalé" réunissant à chaque fois plus de 24 enfants de plus de 8 ans avec un superbe état d'esprit de l'ensemble des jeunes.

La suite des Projets (cf plaquette Printemps été 2020 dans ce Petit Péronnais) :

- * Soirées Parents Pcube les mardis 18/02, 24/03 et 14/04 salle Champ-Fontaine à partir de 19h45, buvette sur place.
- * Journée spéciale pour les CM2 et collégiens le samedi 21 mars avec au programme 2 parties de laser game à Annemasse, un repas au centre et une veillée "Gardien de la Grille".
- * Déjà une saison 4 pour la manifestation Printemps du Sport le samedi 4 avril sous forme d'un double tournoi sportif pour les + 8 ans avec des activités peu communes comme tir à l'arc, just dance, street foot, bumball, kin ball et des surprises 2020!!! Manifestation conjointe avec le Sou des Ecoles qui organise pour ce début du printemps sa bourse enfantine et met en place une buvette et une restauration pour cette belle fête pour les enfants et les familles.
- * D'autres soirées pour les + 8 ans comme la soirée "tongue" du vendredi 15 mai et de la très attendue boom de fin d'année qui aura lieu le vendredi 26 juin.
- * Le festival Tôt ou T'arts le mercredi 10 juin à partir de 18h30 ou 2 spectacles de rue seront proposés par le festival, en entrée libre, offerts conjointement par le centre et le Sou des Ecoles pour, encore une fois, une chouette soirée culturelle qui réunit plus de 300 personnes sur les dernières éditions.

Remerciements

Je profite de cet article pour faire quelques remerciements...

A la mairie et de l'ensemble des élus pour l'étroite collaboration lors de ce mandat et ce souci remarquable lié à l'enfance qu'ils ont su démontrer avec brio et qui nous aura permis de travailler avec intelligence à l'encadrement des enfants dans les meilleures dispositions en lien avec les différents services liés à l'enfance.



A notre association Familles Rurales, Afrej pour les structures du Pays de Gex qui travaille avec application à proposer des solutions afin de garantir un vrai statut au métier de l'animation et à la qualité de l'accueil proposé pour les enfants et les familles dans une région où il est très difficile de recruter du personnel qualifié et professionnel sur des temps extra scolaires et dont l'importance est pourtant tellement nécessaire pour l'épanouissement des enfants et la confiance des familles.

Aux bénévoles du Sou des Ecoles, pour leur aide précieuse dans diverses manifestations que nous proposons via la mise en place de buvette et restauration le tout avec une énergie volontaire et positive bonifiant ainsi les manifestations. Les bénévoles se faisant de plus en plus rares, les animateurs du centre de loisirs et les bénévoles du Sou des Ecoles s'entraident afin de pouvoir proposer des très chouettes car au final le public est le même... les enfants et les familles!

Enfin, à mon équipe d'animation, Amélie, Anna, Pamela, Florent et Johan, lesquels, malgré une année 2019 où l'équipe d'animation aura été complète qu'un seul mois et qui aura dû s'adapter à de nombreux aléas (un centre pas tout à fait terminé avec des entreprises "fantôme" comme expliqué par M. Armand lors des vœux, les divers travaux et retards sur le groupe scolaire, les effectifs en nette

hausse sur les temps périscolaires (près de 100 pour cent le matin et le soir en 5 ans))...

Une équipe d'animation qui s'implique, qui est professionnelle et qui reste engagée au service des enfants et des familles, Merci à eux!

Maxime

Renseignements : Tél : 04 50 48 31 52, Mail : centre.loisirs.peron@wanadoo.fr, Blog : www.peronloisirs.over-blog.com

Animateureusement,

Les Vacances Scolaires 2019/2020

Ouvertures & Inscriptions



Vacances d'Automne 2019
Lun. 21 Octobre au Jeu. 31 Oct.
(Structure fermée le Vendredi 1er Novembre)



INSCRIPTIONS
Jeu. 3/10 au Vendredi 11/10

Pour les familles extérieures,
une réponse sera donnée le Lun. 14 Octobre

Vacances d'Hiver 2020
Lun. 24 Février au Ven. 6 Mars



INSCRIPTIONS
Jeu. 6/02 au Vendredi 14/02

Pour les familles extérieures,
une réponse sera donnée le Lun. 17 Février

Vacances de Printemps 2020
Lun. 20 Avril au Jeu. 30 Avril
(Structure fermée le Vendredi 1er Mai)



INSCRIPTIONS
Jeu. 2/04 au Vendredi 10/04

Pour les familles extérieures,
une réponse sera donnée le Mar. 14 Avril

Vacances d'été 2020

Ouvertures :
Juillet : du Lun. 6/07 au Ven. 31/07
(Structure fermée le Mardi 14 Juillet)

Août* : du Mar. 25/08 au Ven. 28/08

Inscriptions Courant Mi-Juin

**Pour Août, seulement pour les familles de Péron + école Péron
Une plaquette spécifique sera communiquée en Mai.*

Conditions d'inscription :

- Fiche Sanitaire* et Dossier Enfant 2019/2020* à jour
- Remplir la fiche d'inscription des vacances scolaires**
- Etre adhérent à l'association en 2019/2020 (25 euros)

Après les périodes d'inscription :

*Les inscriptions sont définitives

*Les inscriptions sont possibles selon places disponibles

*Les documents, les fiches, les tarifs et le règlement intérieur
sont disponibles en téléchargement sur le blog →

**Une fiche d'inscription/enfant/vacances scolaires



Contact: 04 50 48 31 52
centre.loisirs.peron@wanadoo.fr
Blog: peronloisirs.over-blog.com

Horaires Vacances : L'accueil se fait de 7h15 à 9h (centre rue du mail) et le départ de 17h à 18h30.
Pour la pause déjeuner, les arrivées et départs (salle champfontaine) se font de 11h45 à 12h et de 13h30 à 14h.

SOU DES ECOLES

Le Sou des écoles, pour ce numéro, a décidé de ne pas résumer tous les succès obtenus lors de ses dernières manifestations mais plutôt de mettre la lumière sur ceux que nous ne valorisons pas assez souvent, à savoir les **BÉNEVOLES**

Le monde du bénévolat est un monde très hétéroclite où se côtoient des personnes qui :

- S'investissent corps et âmes dans l'association
- S'investissent un peu, voire un peu plus
- Ne peuvent pas dégager de temps
- Ne veulent pas dégager de temps
- Trouvent que oui, il est possible de pouvoir en dégager un peu
- Sont trop timides pour faire le premier pas
- Paient pour compenser
- Aiment faire du partenariat
- Trouvent des idées pour aider au financement de projets pour les enfants
- Travaillent dans l'ombre
- Sont présents à chaque manifestation
- Sont discrètes mais présentes lors des montages, démontages, pour aller chercher du matériel, pour trouver des sponsors.
- Aiment prendre les choses en main
- Préfèrent distribuer les flyers
- Et bien d'autres !

Bref, nous trouvons tout type de bénévoles mais le plus important au final, c'est d'en avoir. Car ces personnes, sans le savoir forcément, valent de l'or pour l'association et contribuent à la pérennité de celle-ci.

Par ce message le Sou des Ecoles tient à remercier tout particulièrement TOUTES les petites mains et petites têtes, qu'elles soient présentes, discrètes, rares, engagées, dans l'ombre, etc. qui donnent de leur temps afin que notre association perdure et que nos enfants puissent toujours profiter de sorties, spectacles, matériel pédagogique, cours et autres qui leur apportent un plus dans leur scolarité et les aident à grandir. Que toute personne, qu'elle soit sur le devant, le côté ou cachée derrière la scène reçoive ici notre considération car chaque heure donnée est un soulagement pour nous.

Nous profitons tout de même de lancer une petite alerte car à la fin de l'année scolaire quelques personnes « habituées » n'auront plus d'enfant au primaire et laissent une place qui n'attend que vous pour prendre la relève.

Et pour que vous ayez envie de tenter l'aventure du Sou des Ecoles, nous allons tout de même vous rappeler nos prochaines manifestations lors desquelles votre contribution, quelle qu'elle soit, sera la bienvenue :

Mars 2020	Dimanche 15	Loto
Avril 2020	Samedi 4	Bourse enfantine couplée avec le printemps du sport
Mai 2020	Dimanche 10	Foire aux plantons (pendant la fête du printemps)
Juin 2020	Mercredi 10	Festival Tôt ou t'Arts
Juin 2020	Samedi 20	Kermesse (réservée aux enfants de l'école)

Centre de loisirs
La Fontaine Enchantée
de Péron

Familles
rurales
Vivre mieux !

 (* au profit du Sou)

PRINTEMPS-ETE 2020

Activités Ce2-Cm2 et Cm2-Colège

Soirée « TONGUE »
CE2 à CM2
Vendredi 15 Mai
Centre 18h30 à 21h30
7 euros par jeune
Accueil de 18h30 à 19h30 avec Pique Nique tiré du sac

Boom CE2 à Collège
Vendredi 26 Juin
19h30 à 22h30 **Salle CF**
7 euros par jeune
Aide des parents pour mignardises et rangement de la salle

Sortie CM2 à Collège
Samedi 21/03 14h à 22h
Centre 25 euros par jeune
2 parties Laser Game à Annemasse, repas au centre et veillée « Gardien de la Grille »

Actions Familles

Festival Tôt ou T'Arts
MERCREDI 10 JUIN
Péron À partir de 18h30
Entrée libre, 2 spectacles des Arts de la Rue offerts conjointement par le centre et le Sou

Printemps du Sport
Samedi 4 Avril
9h30 à 16h30 Groupe Scolaire
2 Tournois sportifs CE2 à CM2 et CM2 à Collège (nombreuses activités!!!)
10 € (ou 15 € avec repas)
Restauration

Soirées Parents P³
Mardis **Salle CF**
18/02 - 24/03 - 14/04
À partir de 19h45
Jeux de Sociétés Jeux de cartes
3€ Adultes

Contact: 04 50 48 31 52 centre.loisirs.peron@wanadoo.fr

Blog: peronloisirs.over-blog.com

LES TARIFS PROPOSES SONT POSSIBLES GRACE A L'IMPLICATION VOLONTAIRE DE NOMBREUSES FAMILLES ET DES ANIMATEURS, AVEC UN SOUTIEN FINANCIER DE LA MAIRIE!

L'Association «A Livre Ouvert» à qui la mairie confiait la gestion de la Bibliothèque Municipale de Péron n'existe plus depuis le 1^{er} janvier. Un grand merci à tous ceux et celles qui l'ont fait vivre durant 25 ans.

La gestion est désormais assurée en «Régie directe» une des bénévoles, Christel Manzi-Dutoit, ayant accepté d'être la référente auprès de la Mairie et de la Direction de la Lecture Publique.

Ce que cela change :

- Les bénévoles sont toujours présents. Désormais libérés des lourdeurs et tensions générées par la gestion d'une association, ils pourront consacrer plus de temps à l'animation de la bibliothèque.
- L'inscription à la Bibliothèque (obligatoire pour l'emprunt de documents) est désormais gratuite.



«Une soupe, une histoire et au lit»

La désormais traditionnelle soirée pyjama organisée par la bibliothèque de Péron s'est déroulée avec succès le samedi 18 janvier 2020 pour la Nuit de la lecture.

Ce sont une trentaine d'enfants en pyjama et accompagnés de leur parents qui sont venus déguster les soupes réalisées par les bénévoles. Ils ont ensuite pu écouter des contes et autres histoires avant de regagner leur lit, le sourire aux lèvres !

«Pays de Gex Agglo» en association avec le réseau des bibliothèques unies du Pays de Gex organise durant le 1^{er} semestre 2020, le festival «pays aux 1000 passeports»

En effet le Pays de Gex se caractérise par les origines multiculturelles de ses habitants. L'idée est de faire découvrir cette richesse culturelle à travers des témoignages, de faire connaître l'histoire des migrations au sein du pays de Gex par des animations gratuites, ouvertes à tous, (bornes interactives, conférence, spectacle de danse, atelier de kamishibai) sur le thème de la migration.

- Une borne interactive sera installée à la bibliothèque de Péron courant mars. Elle présentera de manière ludique différents témoignages dans une application simple. Les visiteurs pourront naviguer et regarder les vidéos des interviews multiculturelles. Chaque visiteur pourra insérer son propre témoignage par écrit sur la borne.
- Une conférence de l'historien local Alain Mélo, aura lieu le mardi 31 mars à 20h30, à la maison des associations de Péron, sur le thème des mouvements de populations qui animèrent, de tout temps le territoire appelé aujourd'hui Pays de Gex, avec une petite touche spéciale sur les migrants, immigrés et migrations d'autrefois à Péron.

A noter que cette conférence remplace la traditionnelle donnée par Alain Mélo à Péron chaque début février.

- Une représentation du spectacle de danse « El Gedj(i) » de Rafael Smadj de la compagnie Tenzei, aura lieu au Théâtre des 50, à St-Jean de Gonville, le dimanche 5 avril.

Un vieil homme originaire d'ailleurs raconte son histoire de migrant sous forme de hip hop.

- Un atelier de fabrication et représentation de kamishibai, animé par Yuiuko Tsuno, se déroulera le samedi 21 mars de 10h à 12h. Cet atelier est ouvert à 15 enfants, sur inscription à la bibliothèque de Péron.

La bibliothèque est ouverte: le mardi de 16h30 à 18h, le mercredi de 10h30 à 11h30, le vendredi de 16h30 à 18h et le samedi de 10h à 12h. Elle est fermée durant les vacances scolaires.



Chalet du Gralet 1450 m d'altitude
01630 Péron

AG3, l'Association de Gestion du Gîte du Gralet

<http://www.gralet.asso.cc-pays-de-gex.fr/>



5 octobre 2019

Journée entretien du refuge

Sa situation géographique et son statut communal, font que le refuge du Gralet est une destination très prisée des randonneurs. En témoignent les innombrables messages de satisfaction du 18^{ème} livre d'or en service au chalet.

Les chiffres montrent une constante augmentation des passages et des nuitées au fil des années ; 2019 fut un excellent cru : 261 réservations représentant 1084 adultes et 201 enfants.

Certes il y a eu quelques annulations : 107 personnes n'ont pas pu profiter des lieux pour diverses raisons : problèmes de santé, mauvaise météo ou mauvaise appréciation des difficultés de la randonnée ...

Qui sont ces randonneurs, d'où viennent-ils ? Du Jura, du Doubs et de l'Ain en grand nombre, mais aussi des départements voisins (Haute Savoie, Savoie, Isère, Rhône, Saône et Loire), beaucoup de la région parisienne, un peu moins de l'Alsace et des Hauts de France. Les étrangers ne sont pas en reste : Suisses (de plus en plus), Belges, Hollandais, et quelques Allemands apprécient les lieux.

Quelques événements particuliers ont marqué 2019 : nous avons fait l'acquisition d'une fendeuse qui nous rend un bien grand service pour approvisionner la réserve de bois stockée dans le bûcher. Un soir de juillet, c'est l'évacuation d'un imprudent qui s'est blessé, en escalant le rocher derrière le refuge. Dans le même mois, porte intérieure du chalet côté bergerie fracturée et vol du tronc qui recueille l'argent des nuitées (plainte a été déposée à la gendarmerie, mais elle doit dormir sous la pile des mains courantes).



4 août 2019

Stockage du bois pour l'hiver

Pour offrir le meilleur confort possible aux randonneurs qui séjournent au refuge, deux journées sont consacrées à l'entretien des lieux, durant lesquelles nous changeons les alèses des matelas. Les couvertures sont aérées, l'aspirateur passé dans le dortoir et l'escalier, la vaisselle et les casseroles entièrement lavées. Nous ramonons la cheminée et la cuisinière, et procédons aux petites réparations qui s'imposent. En 2019, ces travaux se sont déroulés les 20 juin et 5 octobre, toujours dans une ambiance conviviale, surtout autour de la table qui réunit l'équipe du moment pour le repas qu'aura concocté un volontaire.

Pas de confort sans feu au Gralet. Pour alimenter la cuisinière, nous récupérons en priorité les rémanents que les forestiers auront laissés dans une coupe ONF proche ; sinon, les bûcherons de l'association s'emploient à abattre les fayards qui envahissent le pâturage de la combe du goya des Feux, action qui permet la réouverture des lieux aux herbages. Les troncs sont débités en bûches, lesquelles sont fendues pour être séchées sous l'avant toit du chalet, et une fois prêtes à l'emploi, rangées dans le bûcher. Deux à trois journées sont spécialement consacrées à ces activités.

AG3 compte une trentaine de membres, aux compétences aussi diverses que variées. La mairie collabore efficacement aux travaux, en mettant à disposition le matériel d'entretien et le camion que pilote Ludovic, le responsable des services techniques de la commune.

Maxime COLLET



Dimanche 19 avril 2020
à 15h00
Salle Champfontaine de Péron
Concert de printemps



Voilà bien longtemps que Virginie COLLET souhaitait créer un ensemble de saxophones dans le territoire du Pays de Gex. C'est maintenant chose faite avec l'aide de Bénédicte PRAHECQ et Olivier FLEURY. **A Tous Saxs !** a vu le jour en septembre 2019. Ils sont seize saxophonistes issus des sociétés gessiennes à répéter un samedi par mois à la salle de musique de Péron, sous la direction de Virginie ou Olivier, selon la pièce jouée. Sans limite d'effectif, accompagné de percussions, du saxophone soprano au saxophone baryton, du jazz à la variété en passant par le classique, l'ensemble aborde tous les styles sans complexe. Un premier concert a été donné au centre commercial de Val Thoiry le 14 décembre 2019. Futures dates programmées : **6 juin à Péron, 21 juin au festival des musiques du Pays de Gex à Sergy**. Voilà une belle vitrine pour éveiller des vocations, en particulier chez les enfants. Un exemple à suivre chez les cuivres, les clarinettes, ou les flûtes...

Un petit retour en arrière sur le dimanche 15 décembre, à Saint Jean de Gonville. Est-ce la venue de l'Orchestre des Jeunes des Harmonies de l'Ain qui déplaça un public si nombreux ? Toujours est-il que la salle polyvalente était pleine. L'assistance aura apprécié les trois orchestres dans des registres complètement différents. Là aussi, nous eûmes droit à une belle vitrine instrumentale, mise en valeur par la richesse des styles proposés par les programmes.

Les 11 et 12 janvier dernier, le centre Moustaki des Moussières recevait la Bonne Humeur pour son séminaire annuel. Schéma du travail musical habituel pour préparer les nouvelles pièces qui seront jouées **salle Champfontaine de Péron, le dimanche 19 avril 2020**. La commission musicale ayant décidé de monter les difficultés, les chefs de pupitres mirent tout leur savoir-faire au service de chaque instrumentiste, pour produire un tutti acceptable en fin de stage.



A suivre : la BH au carnaval de Divonne les Bains (29 mars), en voyage au Cantal pour animer l'anniversaire d'un ancien de Feigères, Guy BOUDOU (24 au 26 avril), à la foire de printemps de Péron (10 mai), au festival des musiques du Pays de Gex à Sergy (21 juin), à la vogue de Saint Jean (28 juin) et si vous le voulez bien, dans votre quartier ; il suffit de demander.

Maxime COLLET



RUGBY CLUB DU CANTON DE COLLONGES



21 MARS 2020 SOIRÉE TARTIFLETTE

SALLE CHAMP FONTAINE - 01630 PERON - 19H

REPAS ADULTE 15€ - REPAS ENFANT (12 ANS MAX) 10€
TARTIFLETTE - SALADE - DESSERT - CAFE - DJ
RESERVATION 06 45 53 40 49 - RUGBYCOLLONGES@YAHOO.FR

ZUMBA

Tous les mardis
18h45 - 19h45 Avec *Cindy*

Salle Champ Fontaine
Peron

1er cours offert / A partir de 16 ans
Hors vacances scolaires
zumbainperon@gmail.com ou 06.11.99.32.42

NOUVEAUX COMMERCES

Au Jardin d'Eden

ZA de Pré Muny - 01630 Péron
04 50 40 07 47

47, grand Rue - 01550 Collonges
04 50 13 12 09

contact@au-jardin-eden.fr
www.au-jardin-eden.fr

P'tits BISCUITS

Biscuiterie artisanale bio

01630 PERON
Fabrication artisanale et manuelle
06 95 25 72 15

ptitsbiscuitsperon@gmail.com

Noires Merveilles
Librairie

57, Grand Rue
01550 Collonges
04 56 82 39 78

librairiennoiresmerveilles@yahoo.com
www.librairie-noires-merveilles.fr

INFOS PRATIQUES

NUMEROS D'URGENCE

SAMU, Médecins de garde	15
GENDARMERIE	17
POMPIERS	18
APPEL D'URGENCE EUROPEEN	112
PHARMACIE DE GARDE	3237

SANTE SUR LA COMMUNE

Ostéopathe : E. PORTHA	04 50 59 98 06
Psychologue : B. RANDOT	04 50 41 65 37

CABINET MEDICAL A PROXIMITE

ST JEAN DE GONVILLE	04 50 56 44 21
COLLONGES	04 50 56 71 00

PHARMACIE A PROXIMITE

PERON, ZA de Pré Munny	04 50 40 10 34
------------------------	----------------

HOPITAUX

Centre Hospitalier Alpes-Léman	04 50 82 20 00
Centre Hospitalier d'Annecy	04 50 63 63 63
Centre Hospitalier de Saint-Julien	04 50 49 65 65
Tougin Gex	04 50 40 38 38
Cantonal à Genève	00 41 22 372 33 11
La Tour à Meyrin	00 41 22 719 61 11

INFIRMIERES

Cabinet, COLLONGES	04 50 56 71 64
--------------------	----------------

RELAIS POSTE INTERMARCHÉ

04 50 59 15 70

SALLE CHAMP-FONTAINE

04 50 56 37 39

SERVICES SOCIAUX

Assistante Sociale, ST GENIS POUILLY	04 50 42 12 65
Point d'accès au Droit, GEX	04 50 41 35 86
CAF de l'AIN	0 810 25 01 10
Pôle Emploi, ST GENIS POUILLY	3949

ENFANCE ET SCOLAIRE

Ecole primaire	04 50 56 37 52
Collège	04 50 59 58 00
Centre de Loisirs	04 50 48 31 52
Halte-Garderie La Roulinotte	06 88 90 10 55

BIBLIOTHEQUE

Le mardi	de 16h30 à 18h00
Le mercredi	de 10h30 à 11h30
Le vendredi	de 16h30 à 18h00
Le samedi	de 10h00 à 12h00

RESTAURANT SUR LA COMMUNE

Auberge Communale de la Fruitière	04 85 03 90 23
L'Hippocampe	04 57 28 40 16
L'Alambic	04 50 48 85 77
Pizza Roma (Foodtruck)	04 50 59 40 71
Obsessions Culinaires (Foodtruck)	07 87 29 14 32
Pizzeria La Baronessa	04 57 28 16 17

POLICE MUNICIPALE

Ligne administrative	04 50 59 33 12
Ligne d'urgence	06 04 54 39 10

COLLECTE DES DECHETS

Ramassage des ordures ménagères	le jeudi
Gestion des poubelles	00 800 75 27 84 20
ALLO ENCOMBRANTS	04 50 20 65 86

DECHETERIE PERON

Mars à octobre	04 50 59 14 64
Du lundi au vendredi	8h30 à 12h00 13h30 à 18h00
Le samedi	8h30 à 18h00
Le dimanche	9h00 à 12h00
Novembre à Février	Fermeture à 17h00
Fermée les jours fériés	

SECRETARIAT DE MAIRIE

Tél: 04 50 56 31 08 Fax: 04 50 56 37 46

E-mail : accueil@mairieperon.fr

www.mairie-peron.com

Lundi :	8h00 - 12h00 et 13h30 - 17h30
Mardi :	8h30 - 12h00 et 13h30 - 18h30
Mercredi :	8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h30
Jeudi :	8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h30
Vendredi :	8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h30

Calendrier des fêtes

MARS 2020			
Mercredi 11	DONS DU SANG	COLLECTE	MdA
Dimanche 15	SOU DES ECOLES	LOTO	CF
Mercredi 18	COMITE DES FETES	CINEMA	CF
Vendredi 20	PAROISSE	BOL DE RIZ	CF
Samedi 21	RUGBY	REPAS DANSANT	CF
Mardi 24	SOU DES ECOLES+CLSH	JEUX	CF
Samedi 28	BELOTE GESSIENNE	MASTER	CF
Mardi 31	BIBLIOTHEQUE	CONFERENCE ALAIN MELO	MdA
AVRIL 2020			
Samedi 4	SOU DES ECOLES+CLSH	BOURSE ENFANTINE+PRINTEMPS DU SPORT	CF
Dimanche 5	VERGER TIOCAN	LOTO	CF
Mercredi 8	COMITE DES FETES	CINEMA	CF
Mardi 14	SOU DES ECOLES+CLSH	JEUX	CF
Samedi 18	BOULES	CONCOURS+REPAS	CM
Dimanche 19	MUSIQUE	CONCERT	CF
vendredi 24	AMICALE DE GRENY	VOGUE DE GRENY	GRENY
Samedi 25	AMICALE DE GRENY	VOGUE DE GRENY	GRENY
Dimanche 26	AMICALE DE GRENY	VOGUE DE GRENY	GRENY
Mercredi 11	COMITE DES FETES	CINEMA	CF
Mercredi 11	DONS DU SANG	COLLECTE	MdA
Dimanche 15	SOU DES ECOLES	LOTO	CF
Vendredi 20	PAROISSE	BOL DE RIZ	CF
Samedi 21	RUGBY	REPAS DANSANT	CF
Mardi 24	SOU DES ECOLES+CLSH	JEUX	CF
Samedi 28	BELOTE GESSIENNE	MASTER	CF
MAI 2020			
Samedi 2	BOULES	CONCOURS+REPAS	CM
Samedi 9	ASSOCIATIONS COMMUNALES	FÊTES DE PRINTEMPS	CF
Dimanche 10	ASSOCIATIONS COMMUNALES	FÊTES DE PRINTEMPS	CF
Mercredi 13	COMITE DES FETES	CINEMA	CF
Samedi 16	BOULES	CONCOURS+REPAS	CM
Samedi 16	COS PERSONNEL COMMUNAL	BAL	CF
JUIN 2020			
Mercredi 3	DONS DU SANG	COLLECTE	Mda
Mercredi 10	CENTRE SOCIOCULTUREL	FESTIVAL Tôt au t'Arts	Gymnase
Dimanche 14	CHASSE	CONCOURS DE PECHE	étang de Corneilly
Dimanche 14	BASKET	TOURNOI	Gymnase

Toutes les dates des manifestations sont à retrouver sur le site de la commune : <http://www.mairie-peron.com>

MÉDIBUS

Lundi	6 Avril	10h30-12h30	Place Perdtemps (DIVONNE)
Lundi	6 Avril	14h30-16h30	Avenue de la Poste (GEX)
Vendredi	24 Avril	10h30-12h30	Parking de la Salle Bobby Lapointe (St GENIS)
Vendredi	24 Avril	14h30-16h30	Parking Calas (FERNEY-VOLTAIRE)
Vendredi	6 Mars	10h30-12h30	Place St Antoine (PERON)

AVIS A TOUS NOS CORRESPONDANTS ET ASSOCIATIONS

Pour le numéro 94 du Petit Péronnais nous vous demandons de nous faire parvenir vos articles avant le 15 Mai 2020.

La Rédaction

Comité des Fêtes DE PÉRON



Le printemps arrive à grands pas et avec lui les activités extérieures. Vous trouverez ci-dessous le matériel que le comité des Fêtes vous propose à la location.

Pour tout renseignement 06.51.81.86.52 ou
locmat.cdfp@gmail.com

Articles	Assurance	Caution	Tarifs	Articles	Assurance	Caution	Tarifs
Tables		100 €	3€ pièce	Crêpière		100 €	10€ pièce
Bancs		100 €	1€ pièce	Machine à Hot Dog		500 €	15€ pièce
Barnum 6x4m	Assurance	1 500 €	60€ pièce	Machine à Glaçons professionnelle		500 €	20€ pièce
Chapiteau 6x4m avec remorque	Assurance	1 000 €	60€ pièce	Machine à Glaçons		100 €	10€ pièce
Bar en Bois pliable	Assurance	200 €	20€ pièce	Mixer plongeant professionnel		200 €	15€ pièce
Remorque frigorifique	Assurance	1 500 €	150€ pièce	Verres à vin par 6		10 €	3€ les 6
Voiture C15 frigorifique	Assurance	1 500 €	70€ pièce	Seau à champagne		20 €	3€ pièce
Chariot à plateau avec plateaux		500 €	15€ pièce	Bouilloire		50 €	5€ pièce
Plateaux		10 €	1€ pièce	Marmite et Faitout		150 €	5€ pièce
Bac polycarbonate (5 couvercles)		200 €	5€ pièce	Container isotherme 89l		300 €	20€ pièce
Evier extérieur		100 €	10€ pièce	Friteuse à gaz		1 000 €	30€ pièce
Grill à charbon		50 €	10€ pièce	Friteuse électrique 380V		1 000 €	20€ pièce
Grill plancha à gaz		250 €	30€ pièce	Friteuse électrique 220V, 2 bacs		1 000 €	30€ pièce
Poêle à paëlla et réchaud		250 €	20€ pièce	Friteuse de comptoir 220V		1 000 €	20€ pièce
Réchaud tripattes		50 €	5€ pièce	Bain-Marie portable		500 €	20€ pièce
Réfrigérateur		150 €	15€ pièce	Bain-Marie étuve		1 000 €	40€ pièce
Réfrigérateur à boissons		150 €	15€ pièce	Table et Banc plastique		150 €	5€ le lot
Réfrigérateur Bar		150 €	15€ pièce	Plateau pour scène 1x2m		100 €	5€ pièce
Congélateur		100 €	15€ pièce	Broche	Assurance	2 000 €	80€ pièce
Cafetière 100 tasses		200 €	10€ pièce	Micro-ondes		100 €	10€ pièce
Cafetière 120 tasses		200 €	10€ pièce	Groupe électrogène	Assurance	1 000 €	40€ pièce
Cafetière 50 tasses		150 €	10€ pièce	Sono table de mixage	Assurance	2 000 €	200€ pièce
Crêpière professionnelle		300 €	18€ pièce	Sono micro HF avec haut-parleur		1 000 €	20€ pièce

N'oubliez pas la **FETE DU PRINTEMPS le 10 MAI 2020**, de nombreuses animations vous y attendent...

Vous pouvez réserver votre stand au 06.15.63.59.69 ou au 04.50.56.37.23

RASSEMBLEMENT DE VOITURES ET MOTOS ANCIENNES le 21 JUIN 2020

Nous nous réjouissons de vous retrouver pour ces prochaines manifestations !



Comité des Fêtes de Péron



<https://comitedesfetesdeperon.wordpress.com>



CINEMA

LES SÉANCES ONT LIEU TOUS LES 2E MERCREDIS DE CHAQUE MOIS A LA SALLE CHAMP FONTAINE, AVEC DEUX FILMS PAR SOIRÉE.

HOT-DOG, CROQUE-MONSIEUR, CHIPS, POP-CORN ET BOISSONS SONT EN VENTE SUR PLACE.

WANTED

Vous voulez être acteur des activités festives de votre commune, rejoignez-nous !

Nous recherchons également des bénévoles pour la fête du printemps

*Nous contacter au 06.15.63.59.69
06.88.48.70.55*

FESTIVAL

DES ARTS DE LA RUE



19^e édition

TÔT OU T'ARTS

Le 10 juin 2020

Péron



➤ Cessy ➤ Chézery-Forens ➤ Divonne-les-Bains ➤ Ferney-Voltaire ➤ Gex ➤ Lelex
➤ Mijoux ➤ Ornex ➤ Péron ➤ Saint-Genis-Pouilly ➤ Versonnex

RENS : 04 50 28 34 17 www.festivaltoutarts.com

